



**MISE EN GARDE**  
**AUX CITOYENS DE**  
**PLAISANCE**

Des citoyens nous ont avisés qu'un individu frappe aux portes et demande l'autorisation de vérifier vos extincteurs d'incendie.

Soyez avisés que la Municipalité de Plaisance n'a émis aucun permis à cette fin, donc n'a aucunement autorisé cette sollicitation!

Nous vous incitons donc  
à la plus grande prudence!